

Lors du recensement de 1981, on a accepté pour la première fois des réponses multiples à la question portant sur l'origine ethnique, mais c'est au moment du recensement de 1986 que l'on a demandé pour la première fois aux Canadiens de mentionner toutes les origines ethniques applicables à leur cas. En 1986, 28 % des Canadiens ont répondu qu'ils avaient plus d'une origine ethnique, comparativement à plus de 11 % en 1981.

En 1986, 72 % des Canadiens, soit 18 035 665 personnes, ont déclaré n'avoir qu'une origine ethnique; 17 %, soit 4 276 520 habitants, ont déclaré avoir deux origines ethniques; 7 %, soit 1 721 955 Canadiens, ont déclaré trois origines ethniques; et 4 %, soit 987 875 personnes, ont mentionné quatre origines ethniques ou plus.

On observe des variations régionales importantes dans la répartition en pourcentage des répondants selon qu'ils ont déclaré une seule ou plusieurs origines ethniques. Ainsi, en 1986, 7 % des répondants au Québec ont mentionné avoir plus d'une origine ethnique, comparativement à des taux respectifs de 45 % et 41 % pour le Yukon et l'Alberta.

D'autre part, le niveau des réponses multiples dans le cas de plusieurs groupes ethniques était passablement élevé. Par exemple, 81 % de tous les répondants ayant indiqué une origine irlandaise et 78 % de tous les répondants ayant indiqué une origine écossaise ont déclaré avoir plusieurs origines ethniques. Cette tendance ressortait également dans le cas de plusieurs groupes ethniques des régions du centre, de l'est et du nord de l'Europe. Dans ces groupes, la proportion des réponses multiples était souvent supérieure à 50 %. Ainsi, 56 % des réponses mentionnant une origine ukrainienne, 60 % de celles faisant état d'une origine hollandaise et 64 % des réponses indiquant une origine allemande comportaient plus d'une origine ethnique.

Comme on pouvait s'y attendre, les personnes appartenant aux groupes ethniques qui ont connu des taux élevés d'immigration depuis le dernier recensement étaient davantage susceptibles de déclarer une seule origine ethnique. En conséquence, la proportion des personnes originaires du Viêt-nam, du Cambodge (Kampuchéa), de l'Iran, de la Corée et des Philippines déclarant plus d'une origine ethnique était moins élevée. Ainsi, seulement 7 % des répondants d'origine coréenne, soit 2020 personnes, 12 % des répondants d'origine cambodgienne, soit 1425 personnes, 13 % des répondants originaires des Philippines, soit 13 780 personnes, 15 % des répondants d'origine iranienne, soit 2420 personnes, et 16 % des répondants d'origine viet-

namienne, soit 9980 personnes, ont donné des réponses multiples.

En 1986, 25 % de l'ensemble des Canadiens ont déclaré avoir une origine ethnique autre que britannique ou française. Dans ce groupe, on retrouve les personnes ayant une origine ethnique unique autre que britannique ou française de même que celles ayant indiqué avoir plusieurs origines ethniques autres que britannique ou française.

De tous les Canadiens qui ont déclaré avoir une origine ethnique autre que britannique ou française, 63 % étaient d'origine européenne, 10 % étaient d'origine asiatique, 6 % étaient originaires du sud ou de l'ouest de l'Asie (Moyen-Orient), 6 % étaient d'origine autochtone, 3 % étaient d'origine noire, 2 % appartenaient à un autre groupe ethnique et 10 % ont donné des réponses multiples qui ne faisaient pas mention d'une origine britannique ou française.

On observait également une variation considérable au niveau régional en ce qui a trait à la population d'origine autre que britannique ou française. Ainsi, les Territoires du Nord-Ouest enregistraient le plus haut niveau à ce chapitre (64 %), en raison principalement de la forte proportion de la population d'origine autochtone qu'on y retrouve, tandis que Terre-Neuve présentait la proportion la moins élevée (2 %). Au Manitoba et en Saskatchewan, le pourcentage des répondants indiquant avoir une origine ethnique autre que britannique ou française était supérieur à 40 %.

On constate aussi des différences régionales dans la répartition des divers groupes. On retrouvait davantage de personnes d'origine asiatique en Ontario et en Colombie-Britannique que dans les provinces maritimes ou à Terre-Neuve. Quarante-cinq pour cent des personnes d'origine noire vivaient en Ontario et au Québec, tandis que les personnes d'origine européenne constituaient le groupe ethnique prépondérant dans toutes les provinces.

2.7.4 Origines autochtones

En 1986, 711 725 personnes (représentant 3 % de la population totale du Canada) ont déclaré avoir au moins une origine autochtone. Bien que les données de 1981 ne soient pas directement comparables à celles de 1986 en ce qui a trait aux personnes d'origine autochtone, le nombre total de personnes ayant indiqué avoir une origine autochtone en 1981 était de 491 460, soit environ 2 % de la population canadienne. En 1986, 286 230 répondants ont déclaré être uniquement d'origine indienne d'Amérique du Nord, 59 745 ont mentionné être uniquement d'origine